

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 24 septembre 2014 à 9 h 30
« Consommation et épargne des retraités »

Document N°9
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Pauvreté en termes de conditions de vie

Fiche thématique

Les revenus et le patrimoine des ménages - INSEE Références - édition 2014

1.13 Pauvreté en termes de conditions de vie

En France, la **pauvreté en conditions de vie** mesure la proportion de ménages qui déclarent au moins 8 restrictions matérielles parmi une liste de 27 **difficultés**, regroupées en quatre grandes dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement. La liste des difficultés retenues comme le seuil de 8 privations sont conventionnels, si bien que la pauvreté en conditions de vie ne doit pas être interprétée comme un seuil absolu de vie décente. Cet indicateur en conditions de vie correspond à une approche différente de celui de la pauvreté monétaire. De fait, les populations repérées par ces deux indicateurs de pauvreté ne se recoupent que partiellement et ces indicateurs évoluent de façons distinctes.

Le taux de pauvreté en conditions de vie a légèrement baissé, de 0,8 point, entre 2006 et 2012. Seules les années 2008 et 2010 affichent une hausse relative de l'indicateur. En 2012, la pauvreté en conditions de vie affiche son niveau le plus bas sur cette période et concerne 11,9 % des ménages. Chacune des quatre sous dimensions de l'indicateur évolue avec ses particularités. Entre 2006 et 2012, la proportion de ménages faisant face aux « difficultés de logements » diminue (- 1,3 point), ce qui peut refléter la progression des standards de confort des logements au cours du temps. Après les hausses significatives de 2009 et 2010, la part de ménages qui considèrent leurs ressources comme insuffisantes fléchit en 2011, puis à nouveau en 2012, tandis

que la proportion des ménages en retard de paiement décroît depuis 2009. Quant aux restrictions de consommation, la proportion de ménages qui en déclarent évolue en légère baisse aussi depuis 2010.

La pauvreté en conditions de vie touche d'abord les familles monoparentales (27,2 % d'entre elles en 2012), bien que cette proportion soit en baisse de deux points par rapport à l'année précédente. Puis, viennent les ménages avec trois enfants ou plus (17,2 %) et les personnes seules (15,2 %). À l'opposé, les couples sans enfant sont les moins touchés, avec un taux de pauvreté en conditions de vie limité à 4,3 % et en décroissance sur la période.

En 2012, comme les années précédentes, la pauvreté en conditions de vie concerne plus particulièrement les ménages dont la personne de référence est au chômage (40,5 %) et les ménages à bas revenus : 29,5 % dans le 1^{er} quintile, 15,8 % dans le 2^e quintile contre seulement 1,3 % des ménages du 5^e quintile. Les ménages peu ou pas diplômés sont plus touchés : 16 % des ménages dont la personne de référence est sans diplôme ou avec un CEP sont pauvres en conditions de vie, 13,5 % pour celles détentrices d'un diplôme équivalent au CAP ou au BEP. Ce type de pauvreté frappe également davantage les ménages plutôt jeunes (ceux dont la personne de référence est âgée de 30 à 44 ans) : 15,8 % contre 9,6 % pour les 60-74 ans et même 7,5 % pour les plus de 74 ans. ■

Définitions

Pauvreté en conditions de vie : manque global d'éléments de bien-être matériel, mesuré au niveau du ménage. En France, un ménage est dit pauvre en termes de conditions de vie lorsqu'il cumule au moins 8 privations ou difficultés matérielles parmi 27 liées à l'insuffisance des ressources, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés liées au logement (voir *annexe Glossaire*).

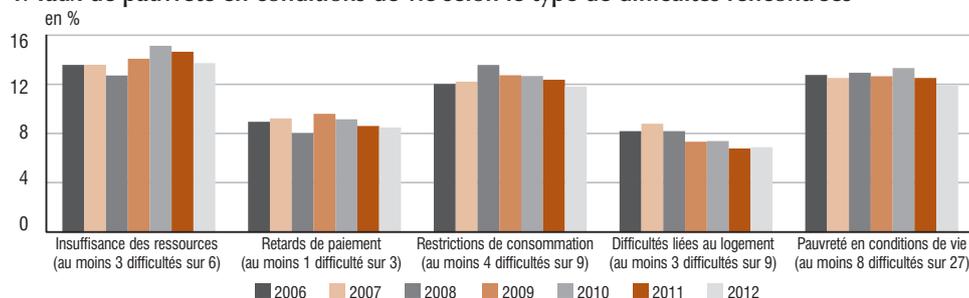
Difficultés : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Pauvretés monétaire et en termes de conditions de vie en France : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Pauvreté en conditions de vie en France et privations matérielles dans les pays de l'Union européenne », *Les travaux 2009-2010*, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Pauvreté en termes de conditions de vie 1.13

1. Taux de pauvreté en conditions de vie selon le type de difficultés rencontrées



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les Revenus et les Conditions de Vie (SRCV), 2006 à 2012.

2. Taux de pauvreté en conditions de vie selon le type de ménage

en %

Type de ménage	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Parts des ménage en 2012
Personne seule	16,4	15,7	15,8	14,9	17,8	15,5	15,2	34,5
Famille monoparentale	27,3	28,1	28,5	29,6	28,8	29,2	27,2	7,9
Couple sans enfant	6,3	4,9	5,7	5,4	5,2	4,8	4,3	27,6
Couple avec un enfant	10,2	9,3	8,3	8,2	7,7	9,7	9,2	10,7
Couple avec deux enfants	9,2	10,5	10,4	11,2	8,5	9,7	9,2	11,9
Couple avec plus de deux enfants	16,2	15,4	18,3	18,3	18,7	18,2	17,2	4,7
Autres types de ménage	22,5	19,3	21,5	21,2	23,6	19,6	15,2	2,7
Ensemble des ménages	12,7	12,5	12,9	12,6	13,3	12,5	11,9	100,0

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV), 2004, 2006, 2008 à 2012.

3. Pauvreté en conditions de vie selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage

en %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Âge							
Moins de 30 ans	16,6	14,6	16,1	14,7	13,1	12,9	12,7
30-44 ans	14,3	15,0	14,5	15,7	17,4	15,9	15,8
45-59 ans	11,7	12,5	12,7	13,4	13,5	13,1	12,2
60-74 ans	11,5	9,4	10,4	8,7	10,9	9,8	9,6
75 ans ou plus	10,1	9,5	11,3	9,8	9,9	9,1	7,5
Diplôme							
Diplôme supérieur à bac+2	4,1	3,8	4,4	4,6	5,2	4,5	5,1
Diplôme de niveau bac+2 (DEUG, DUT, BTS...)	8,0	6,4	6,8	6,5	6,6	8,0	7,7
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	10,8	12,2	10,1	8,9	12,2	9,6	10,9
CAP, BEP	13,2	12,6	13,9	13,7	12,9	14,1	13,5
BEPC, CEP, sans diplôme	16,9	17,1	18,6	18,5	19,4	18,0	16,0
Situation vis-à-vis du travail							
En emploi	10,5	10,9	10,6	10,9	10,6	10,5	10,8
Au chômage	45,9	47,7	52,3	49,1	46,2	48,1	40,5
Inactif	12,2	11,4	12,6	10,9	13,1	11,5	10,4
Quintile de niveau de vie							
Inférieur au 1 ^{er} quintile	31,1	31,2	34,0	34,0	35,6	33,3	29,5
Du 1 ^{er} au 2 ^e quintile	16,3	17,0	15,9	15,9	17,6	16,0	15,8
Du 2 ^e au 3 ^e quintile	10,1	8,1	9,6	8,1	8,2	7,9	8,4
Du 3 ^e au 4 ^e quintile	4,0	4,4	3,3	3,6	3,3	3,5	4,3
Supérieur au 4 ^e quintile	2,2	1,8	1,8	1,6	2,2	1,7	1,3

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV), 2004, 2006, 2008 à 2012.